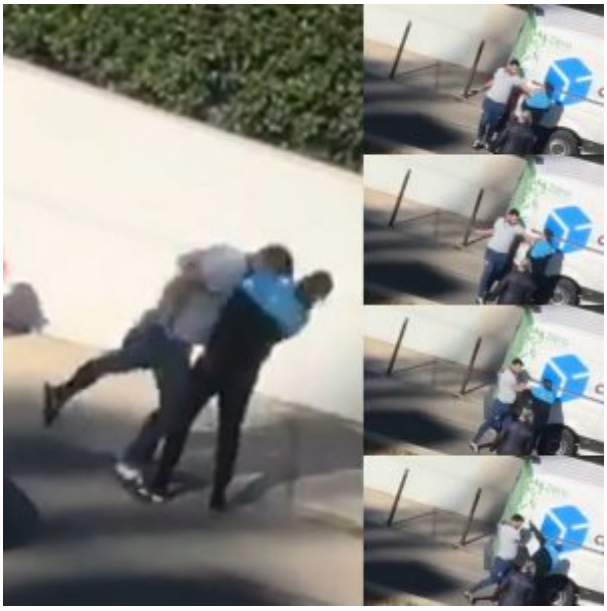
Montpellier : un livreur de colis chronopost blessé à coups de couteau pour un léger retard (MàJ : l'agresseur, récidiviste, laissé libre sous contrôle judiciaire)

21/04/2021 à 8h55



21/04/2021

«Un fiasco judiciaire». Me Cyril Caron, l'avocat d'un livreur de colis de 28 ans, ne mâche pas ses mots. Le 14 avril, son client a été agressé et menacé avec un couteau par un individu de 26 ans dans le quartier des Près d'Arènes à Montpellier, comme le rapporte France Bleu . Déjà connu pour violences avec arme, l'agresseur a été laissé libre sous contrôle judiciaire, ce que dénonce l'avocat.

L’agresseur, récidiviste, devait être jugé en comparution immédiate au tribunal correctionnel de Montpellier mais il a demandé un délai pour préparer sa défense en attendant son procès qui aura lieu le 25 juin, relate France Bleu. […]

Le Figaro

17/04/2021

> *MERCI DE RT!!! Le 14 avril 2021, à Montpellier, mon frere a failli se faire égorger en pleine rue et en plein jour par un client. Mon frère(en vêtement Chronopost) a appelé la femme de l’agresseur pour lui dire qu’il était en bas et qu’elle devais venir récupérer le colis pic.twitter.com/M446BiaikS*
>
> *— 1M58 (@AIFOS_ZAI) April 16, 2021*

> *Je me tue a le répéter, mais l’agresse n’est PAS MUSULMAN et n’est PAS ARABE/MAGHRÉBIN! La religion n’a rien avoir dans l’histoire !!!*
>
> *— 1M58 (@AIFOS_ZAI) April 17, 2021*

> *Donc juge comme instable, il a dit lui même pendant l’audience qu’il gérais pas sa colère, il a même pas eu de regrets ou de remords et pourtant il a été relâché*
>
> *— 1M58 (@AIFOS_ZAI) April 16, 2021*

D’après le frère de la victime : *Le 14 avril 2021, à*

Montpellier, mon frère a failli se faire égorger en pleine rue et en plein jour par un client. Mon frère (en vêtement Chronopost) a appelé la femme de l'agresseur pour lui dire qu'il était en bas et qu'elle devais venir récupérer le colis. Elle lui dit qu'elle n'est pas sur place et que son mari est dans son bain. Elle lui demande d'attendre qu'il finisse son bain, mon frère lui réponds qu'il déposera son colis en point relais car il n'a pas le temps d'attendre et qu'il a d'autres colis à livrer. La femme lui demande de repasser car n'ayant pas de voiture elle ne peux pas se rendre en point relais. Mon frère, par gentillesse, reviens lui livrer son colis et trouve son mari devant la résidence armé d'un couteau d'environ 50cm (comme on le vois sur la vidéo). Il agresse mon frère qui n'a présenté aucun signe de violence, ni même de défense.

Le livreur de colis chez RBS transport avait quelques minutes de retard sur la livraison chez un client mercredi 14 avril vers 10h avenue des Prés d'Arènes. Alors qu'il se présente pour délivrer sa marchandise, **le client se présente avec un couteau**, brise la vitre de la voiture du livreur et lui donne un coup en direction de sa gorge. Le ton serait d'abord monté au téléphone entre la femme du client et le livreur, puis avec le destinataire.



L’auteur des faits a été interpellé et placé en garde à vue. Il s’agit d’un homme en récidive pour des faits de violences aggravées (avec arme et ITT supérieures à 10 jours) jugés en octobre 2017 par le tribunal de Chaumont. Il avait écopé d’un an ferme mais il n’avait pas effectué sa peine en prison mais avec des mesures alternatives. Il a été déféré ce 16 avril en vue d’une comparution immédiate devant le tribunal

correctionnel.



À la barre le prévenu de 26 ans, très dépendant au cannabis (il consomme 1g par jour depuis l'âge de 9 ans), il est d'ailleurs suivi sur le plan psychologique.

L'affaire a été renvoyée en juin et le prévenu placé en attendant sous contrôle judiciaire. Il devra pointer trois fois par semaine au commissariat, justifier d'un travail, mettre en place des soins et a interdiction d'entrer en contact avec la victime.

> ***"Ce qui s'est passé est très grave vous n'avez pas pris la mesure de ce qui s'est passé"***
>
> *Me Caron en partie civile a lancé au président avant de quitter la salle*

[…]

Midi Libre